

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21110 - 78ÈME ANNÉE

"L'AVENIR DE NOTRE ÎLE NE PEUT PASSER QUE PAR UN PROJET GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE"

La Conférence Territoriale de l'Action Publique s'est tenue ce vendredi 2 décembre, à l'hôtel de Région, sous la présidence d'Huguette Bello. A cette occasion Maurice Gironcel, Président de la communauté d'agglomération Intercommunale du Nord de la Réunion (Cinor), Président de l'Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer (ACCDOM) et Maire de Sainte-Suzanne est intervenu. Retrouvez ci-dessous son intervention complète.

Madame la Présidente de la Région Réunion,
Mesdames, Messieurs les parlementaires,
Madame la Maire de Saint-Denis,
Mesdames, Messieurs les présidents d'EPCI,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités

Madame la Présidente, c'est avec un grand plaisir que je siége ce matin au sein de cette conférence territoriale de l'action publique.

Je profite de cette CTAP pour saluer vos propos lors de votre audition publique par la délégation sénatoriale qui mène actuellement une étude sur l'évolution institutionnelle outre-mer.

En effet, Madame la Présidente, chers collègues, l'avenir de notre île ne peut passer que par un projet global de développement durable, coconstruit et partagé par tous.

Les sujets qui nous réunissent ce matin en font bien évidemment parti mais nous devons aller plus loin aussi bien sur le fonds que sur la forme.



Vous connaissez ma position et celle du Parti Communiste Réunionnais et cette avec satisfaction que j'accueille votre volonté de réunir cette conférence territoriale dès le début de l'année prochaine sur le projet global et en y associant toutes les forces vives de notre pays (les syndicats, les associations, les fédérations, ...), afin de répondre au mieux aux attentes de notre population et garantir la cohérence de nos actions respectives. Il en va de notre responsabilité individuelle et collective.



Ce travail collectif passe également par une relation de respect et de confiance.

Là aussi il va nous falloir apprendre à travailler ensemble, il va falloir sans cesse réajuster, échanger, partager, s'écouter, s'entendre et croiser nos efforts et nos ressources.

La question du futur programme FEDER FSE 2021-2027 en est un des exemples. Tout d'abord je tiens à féliciter la Région Réunion pour ce plan adopté par la commission européenne et qui constitue le plus important de France en termes de volume financier.

Cependant, malgré les réunions techniques et l'installation prochaine du comité de suivi nous aurions souhaité plus d'échanges politiques bien en amont de sa validation.

J'en parle car ce nouveau FEDER pèse inévitablement sur le Plan Régional des déchets et le schéma Régional de la Nouvelle Économie.

Sur le plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets, nous avons eu plusieurs séquences de travail politiques et techniques et je tiens à remercier Fabrice HOARAU et les services pour leur démarche collaborative.

La CINOR a apporté un certain nombre de remarques. Nous considérons par exemple que l'effort de prévention devrait être élargi aux professionnels. En effet le plan actuel ne prévoit pas d'objectifs quantifiés pour les déchets d'activités économiques alors que dans le même temps nous demandons toujours plus d'effort à nos administrés.

Nous souhaitons plus de volontarismes sur

les actions en amont et notamment l'éco conception des produits, la durabilité, l'employabilité ou encore la traçabilité du produit mais aussi du déchet généré par les particuliers et les professionnels.

Pour rappel les besoins en installations du PRPGD tendent à répondre aux besoins des collectivités qui représente que 10% du tonnage global des déchets du territoire. Se pose alors la question de la gestion des déchets professionnels qui malgré la mutualisation n'implique pas l'absence d'équipements financés et dédiés aux professionnels.

Sur le volet planification, pour les déchets relevant d'une REP, nous attendons que les éco-organismes soient plus opérationnels. Nos usagers sont trop souvent confrontés à la non reprise du matériel dès l'achat d'un neuf et payent 2 fois. Une première fois lors de l'acquisition du produit avec l'éco taxe et une seconde fois avec la TEOM. Des nouveaux moyens dissuasifs doivent être expérimentés et le volet répressif devrait être davantage actionné.

Enfin, il en va de notre résilience de penser nos équipements et nos investissements par bassin géographique en prenant en compte la réalité de notre territoire. Cela suppose de sortir des ratios habituels et d'accepter d'investir davantage, quitte à être en surcapacité pour assurer et sécuriser le traitement de nos déchets tout en prenant en compte l'augmentation de notre population d'ici à 2044 et les potentiels crises à venir.

Un centre de tri et une UVE pour le bassin nord-est et de même pour le bassin sud et ouest est donc une nécessité. Nous l'avons rappelé à plusieurs reprises et nous y veillerons.

Pour conclure, la CINOR salue une nouvelle fois le travail accompli et pose un certain nombre d'observations dans le débat sur ce plan Régional de prévention et de gestion des déchets de la Réunion.

"NOUS SOMMES CAPABLES DE TRAVAILLER ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE LA RÉUNION"

La Conférence Territoriale de l'Action Publique s'est tenue ce vendredi 2 décembre 2022, à l'hôtel de Région, sous la présidence d'Huguette Bello, en présence, du Préfet de La Réunion, du Président du Département, des Présidents des EPCI, des Présidents des Chambres Consulaires et des Présidents des Conseils consultatifs, notamment.



Pour rappel, cette Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) a été instaurée par la loi de 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM). Elle est instituée dans chaque région de France, avec l'objectif de favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales et des EPCI.

"Dans la période de crise multiforme que nous vivons, marquée par de nombreuses incertitudes et interrogations sur l'avenir, l'existence d'un espace de concertation entre l'ensemble des acteurs publics peut se révéler particulièrement précieuse", a noté la Présidente de Région, Huguette Bello, dans son discours d'introduction, "il y a une forte attente, exprimée régulièrement sous des formes diverses, d'un projet de développement global et cohérent pour La Réunion, un projet capable de fédérer, au-delà des clivages politiques ou des champs de compétences de chacun."

"L'idée est de se mettre d'accord sur un certain nombre de grandes priorités. Il nous appartient, en tant qu'élus réunionnais, de partager pour notre territoire une vision de l'avenir de notre île, et si possible, de parler d'une même voix".

La Présidente Huguette Bello a annoncé qu'une Conférence Territoriale de l'Action Publique élargie serait spécialement organisée à cet effet l'année prochaine.

En ouverture de séance, la CTAP a pu entendre une communication du Président de la Chambre Régionale des Comptes, Monsieur Nicolas Pehau, sur la synthèse des actions entreprises par les collectivités suite aux observations et recommandations de la CRC.

Parmi les autres points à l'ordre du jour : le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), initié et piloté par la Région Réunion. Ce PRPGD, selon le calendrier établi, doit être mis en enquête publique au mois de juillet 2023 avant son approbation finale par l'assemblée plénière du Conseil régional en octobre 2023.

Ses principaux enjeux sont l'amélioration de la gestion des déchets de proximité et le recyclage des déchets du BTP, la résorption des dépôts sauvages et la création d'installations pour éviter l'enfouissement et respecter les engagements européens et nationaux.

Au terme d'une discussion riche et constructive, les membres de la CTAP ont émis un favorable sur les orientations de ce document.

La CTAP a également pris connaissance du nouveau Schéma Régional de Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) élaboré par la Région et qui doit orienter le développement économique de La Réunion à l'horizon 2030.

Au terme d'une phase de concertation et de travaux en ateliers avec les acteurs économiques, le SRDEII fixe six priorités stratégiques : la consolidation du tissu économique réunionnais ; l'émergence d'une économie plus coopérative, inclusive et équitable ; un soutien renforcé aux filières répondant aux ambitions du territoire ; un rapprochement des mondes de la recherche et de l'entreprise pour faciliter les innovations ; l'ouverture de l'économie réunionnaise vers de nouveaux horizons pour une meilleure insertion internationale; une plus grande coordination de l'action publique économique pour une croissance équilibrée au plus près de nos territoires.

À l'issue de cette Conférence Territoriale de l'Action Publique, Monsieur Jérôme Filippini, Préfet de La Réunion, a salué la Présidente de Région *"pour la tenue de ce moment important sur des sujets qui intéressent la vie des Réunionnaises et des Réunionnais. L'État est à l'écoute. Il est là pour accompagner, pour être un facilitateur. Mais quand les collectivités se prennent en main, c'est comme cela que l'on travaille le mieux pour l'avenir..."*

Le Président du Département, Cyrille Melchior, a lui aussi noté *"la belle initiative prise par la Région pour une démarche concertée de co-construction de l'avenir de La Réunion en plaçant l'humain au coeur de nos préoccupations..."*

"Les échanges ont été très riches, avec des contributions et des propositions importantes de tous les partenaires. Nous démontrons ici que nous sommes capables de travailler ensemble pour l'avenir de La Réunion qui atteindra bientôt le million d'habitants", a conclu la Présidente de Région, Huguette Bello.

LE PNUE APPELLE À UNE HAUSSE DES INVESTISSEMENTS DANS LA PROTECTION DE LA NATURE

"Le doublement des investissements dans la protection de la nature pourrait apporter un remède à long terme à une multitude de crises auxquelles la planète est confrontée, notamment le changement climatique, la perte de biodiversité et la désertification", a estimé le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans un rapport publié le 1er décembre à Nairobi, la capitale kenyane.

Les investissements dans la conservation des habitats doivent passer de 154 milliards à 384 milliards de dollars par an d'ici 2025, afin d'assurer un avenir vert, résilient et prospère pour l'humanité.

Le rapport du PNUE note également que *"les investissements positifs pour la nature sont restés en deçà de l'objectif, ce qui n'a fait qu'aggraver la pauvreté, le stress hydrique, la faim, les maladies et les urgences climatiques"*.

L'organisation onusienne assure que les investissements nécessaires pour enrayer la perte de biodiversité, la dégradation des terres et protéger les communautés vulnérables de la crise climatique devraient augmenter de 230 milliards de dollars par an d'ici 2025.

Or actuellement, les gouvernements fournissent 83% du financement nécessaire à la protection de la nature, tandis que les investissements privés dans la protection des habitats s'élèvent actuellement à 26 milliards de dollars par an, soit 17% du total.

Le document exhorte donc les gouvernements à mobiliser des financements verts auprès du secteur privé, à intégrer la transition bas carbone dans les programmes de développement nationaux, à réformer les chaînes d'approvisionnement et à promouvoir des habitudes de consommation favorables à la nature au sein de la population afin de restaurer la santé du patrimoine naturel.



LA VÉRITÉ, KÉKFOI, NÉNA PLIZYÈR KOULÈR !

Mézami, mi koné pa si mwin la rakonte azot in pti lépizode mon vi ? Kékshoz sinp, kékshoz mi pé kalifyé konm normal mé souvan défoi mi panss sa, é mi di ,dann mon kèr, justin mounoir lété pa for pou ou zour-la !

Oila sak la éspassé :

In zour, mi sava marshé forin pou ashté do koi fé in salade russ. Lé sinp : i fo mi pran dozèf pa tro-tro fré pou bien tir la kok,i fo mi pran karote, ponm'tèr, bêtrave,épi dé-troi zafèr mi sité pa lo nom mé mwin lé siréssèrtin zot i antrovoi kossa k'i lé.. ;Lo bazardié li ossi li koné é an dè tan troi mouvman mon pti bazar lé fé.

L'èrla lo bazardyé i di amwin si mi vé k'i koute lo fèye-i paré sa i apèl lo fane-antouléka li domande amwin si i koup si i koupe pa... Mi di : « *koupé* » pars mwin na poin lapin, ni tortu donk sé amenn la salté la kaz sansa amenn sa pou ète dann mon konpost, mé zour-la mwin téi vé mèm pa pa sa. « *Koupé !* » é oila k'li koupe avèk in bone volonté romarkab, in l'aplikasyon véye pa koman!

Donk mon tour fini in pti madame èl ossi èl i vé ashté léguime po son salade russ. Lo bazardyé i done aèl satisfakssyon an dè tan, troi mouvman épi, normal, li di avèk èl :

« *Natirèlman mi koupe lo bande fane !* ». Lo madame i di : « *Sirtou pa !* ». Lo bazardyé in pé dézarsonné i di avèk èl : « *Madame néna lapin, poul, koshondin ?* ». Lo madame i di : « *Non, mé èl i gaspiye pa lo fane pars sa lé bien bon pou fé la soupe épi d'ote zafèr ankor.* »

Lo bazardyé i fé konm lo madame i di épi kan lo madam lé fine alé, li rode in konfidan épi li di : « *La pa inn shyass in n'afèr konmsa ! koman demoune lé pirate konmsa ?* ».

Mi réponde pa mé mi di ali proshène foi koupe pa lo fèy pou mwin, sansa mi anpèrde o moïnss lo tyèr d'poi.Mi ramass mon n'afèr épi mi sava é mi san déyèr mon do in rogard lour ki pèze si moin. Zis lo tan rotourn in pé la tête é mi oi li apré rogarde amwin gro zyé.

Kossa la pass dann son tête,mi koné pa.Pétète li téi oi ali pèrdan dann sète afèr-la,Osinonsa sa téi poz ali in gro problème kiltirèl. Arivé mon kaz mwin la pa bvante amwin avèk mon gouv èrnman, mwin la ziss rakonté, mé mon zistoir la pa raporte amwin inn doz konpliman, ziss in foutan konm : « *Aou ossi wi sa done fanm-la rézon ou la ?* »

Poitan kissa na rézon ladan ? A bon ékoutèr, salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433